

Comptant en bourse, J'en auray tousjours plus que l'amoitié[!] pour Vostre service, Mais Comme le besoin[!] d'argent est Chez tous le Monde, Monsieur peut bien s'imaginer qu'il est Chez moy aussy, Ainsi J'estois Contraint de vous Jnportuner de la Presente, pour solliciter mon payement au paiy [konkret bei Zurlauben in Zug], ou Jcy Comptant, afin que je le tire ou touche d'une Manniere ou d'autre, Car au Reg:^t Je n'aye garde de m'aler rompre la teste Contre la Murailles, ou Contre des gens que sans Vostre ordre n'ont Pas plus de pouvoir que Moy, et cella ne servira que de m'amuser ... [inutilement] d'antendre que des Discours nuisibles, si je n'avez pas estez sit sot d'avoir laissez tout dans le Decompte Croyant de trouver Une somme d'argent en quitant Une fois, par Un Reste Considerable esparagné par force la plus part, Nonobstant on me le veut encor faire perdre par la, Comme Monsieur peut voir, Jnjustement, dont Jls ont Creus au paravant que J'aurois perdüe tous mes sens en les quitans en 24 heures, mais graces á dieu Je n'ay rien perdüe au Change, Car me voila aussi bien que je n'ay Jamais estéz, et encor tousjours prêts á vous obaiyr[!], mais pas a beaucoup d'autres, et Je trouveray du pains par tout avec l'assistance de dieu que Ceux qui m'ont peint avec tant de diferents Couleurs á Vos yeux seront obligéz de faire ce qui leurs suivra fort mal s'il tomberoits Jamais en vostre Disgrace, en finissent Je suis et seré tres parfaitement toute Ma Vie d'un profond Respects ...

[gez. Johann Martin] Schieck"

- 1) *Wachtmeister und Fourier Schick war im Mai 1711 aus der Kompagnie Zurlauben im Regiment Pfyfer ausgeschieden - s. Zurlaubiana AH 139/32 Nr. 7 - und in die Kompagnie Boinville im Regiment Surbeck - s. ebenda AH 139/37 - übergetreten.*
- 2)

AH 139, 90

1712 März 10., Solothurn

A

SCHREIBEN VON [MARIA HELENA BARBARA] "DE ZURLAUBEN", [PENSIONÄRIN IM KLOSTER VISITATION], AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II.] "DE ZURLAUBEN", ZUG

"... quoique que ie Soy encor tres foible en la lanque fransoise ie

ne laisse pas de prendre la liberté de vous Soihaiter ... les prochaines feste de pasque [welches Fest man 1712 am 27. März beging] tres heuriusse et a Compagne de tous les contentement et dons desirable c'est le Juiest[?]¹ de mes voeux friquant au Seigneur [**Jésus-Christ**] Car rien ne Saura me causser un plus grand plaisir que de vous Savoir d'un contentement et prosperitè[!] parfaite: les nouvelles de nos quartier [d'ici] Sont tres bornéz. et ie n'ai d'autre a vous dire Mr. et plus chere pere que celle que Son Excellence [der franz. Ambassador François-Charles de Vintimille, Comte du **Luc**] continue a m'honoré de Sa protection et bien veillance et Madame [Renée-Charlotte-Félicitée de **Vintimille**, als Gattin von Pierre de Coriolis, Marquis d'**Espinouse**, verh.] ... marquise d'espinoisse n'entre iamais dans le monastere qu'elle ne me fasse la grace de me demandér et S'informe pour tous Ce qui me regarde. Madame la Barone de Rol[1 - es kommen in Frage: Maria Magdalena **Wallier**, die Gattin von Johann Ludwig von **Roll**, oder aber Maria Kleopha von **Sury**, die Gattin von Johann Friedrich von **Roll**, deren Gatten waren beide 1698 von Kaiser **Leopold I.** in den Reichsfreiherrenstand erhoben worden -] ne fait pas moins iusque a prendre la peine de me faire avoir un Corp Jugant que le vieux que J'avoit me gateroit la taille. la dite dame vouloit aussi me tirer du couvant pour me prendre chez elle la fete de Saint **urs** [am 5. März beging man in Solothurn den sog. kleinen St.-Ursen-Tag]² jour au quel on a une manifique procession ou l'on porte les Corps de ces sts: martir [neben Urs war dies **Viktor**] Madame la Barone m'avoit desu parléz mais on luy a fait a croire que peutetre vous ne l'agrérir pas qu'on me fit Sortir et la chose ... [demeure] la elle me demande toujours de vos nouvelles et marque beaucoup d'estime pour vous. et moi qui resoi toutes les graces par raport a vous puisque J'ai l'honneur d'etre avec une soumission tres Respectieuse ...".

1)

=sujet?

2) s. Helvetia Sacra II/2, 498 unten